



REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'ARANDON-PASSINS
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 janvier 2025

Date de convocation le 24 décembre 2024

Présidente : Madame le Maire Maria SANDRIN

Secrétaire : Madame Véronique GROS

DE000004-2025

DENOMINATION DE SALLE COMMUNALE

Rapporteur : Alexia FARGE

Présents : Mesdames, Messieurs : Maria SANDRIN, Véronique GROS, Alexia FARGE, Grégory PINET, Dominique SOLANO, Muriel RADIX, Sylvain JUPPET, Fabienne DUPUY, Alexandre BOITTIAUX, Michel HANNI, Jean Paul COTTIER, Sylvie MONTERO, Dimitri CASTELANT, Chloé VIAL,

Absent (s): Vincent LIENARD, Bruno GENEVAY, Marilyn SERRANO, Aurélie BENEDETTO, Pamela D'URBANO, Cédric THIEVENAZ, Sophie DE ARAUJO, Patricia COUTHON,

Excusé(e): Guillaume LIAUZUN (pouvoir A.FARGE),

Envoyé en préfecture le 07/01/2025

Reçu en préfecture le 07/01/2025

Publié le

ID : 038-200063964-20250106-DE000004_2025-DE



Membres :

En exercice : 23

Présents : 14

Absents : 9

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Madame FARGE Alexia fait part au Conseil Municipal que la salle des fêtes située 175 place communale à Arandon n'a pas de dénomination et propose le nom « Les Etangs ».

Elle explique que la dénomination choisie vient du vote des écoles et en cohérence avec les autres bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité,

Accepte la proposition telle que présentée pour la salle des fêtes « Les Etangs »

Charge Madame le Maire de communiquer aux administrations concernées cette nouvelle appellation.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Véronique GROS



Le Maire
Maria SANDRIN

